

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2017/02/24/2017011448/justel>

Dossier numéro : 2017-02-24/19

Titre

24 FEVRIER 2017. - Arrêté du Gouvernement flamand fixant les modalités de reprise de dettes dans le cadre de la fusion volontaire de communes

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 26-02-2021 inclus.

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 06-04-2017 page : 48736

Entrée en vigueur : 16-04-2017

Table des matières

Texte

[Abrogé] <AGF 2021-01-29/17, art. 4, 002; En vigueur : 08-03-2021>